

Département de la Manche

Direction de la mer et des ports

Agence portuaire départementale Nord

1 avenue de Northeim

Tourlaville

50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 19 D101

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Un conseil portuaire extraordinaire du port de Barneville-Carteret, dont l'ordre du jour portera sur la présentation du projet d'avenant de fin de concession, se réunira :

Le mercredi 18 septembre 2019 à 10h00

au pôle nautique de Barneville-Carteret

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable de l'agence portuaire Nord



Thierry Leteissier